

Pellet pratique



Fiche qualité 4

Le chauffage au granulé de bois :

j'y réfléchis je me lance je suis équipé



Exigez des granulés de bois certifiés



à savoir

Ne pas confondre norme et certification !

On constate que de nombreuses personnes confondent norme et certification. Pourtant la nuance est de taille.

- La norme définit un référentiel commun pour caractériser des produits ou systèmes. Elle peut être d'application obligatoire dans le cadre d'une marque CE par exemple, ou d'application volontaire. Elle est souvent incontournable et prise en référence dans des règles de l'art en cas de litige.
- La certification est une démarche volontaire du professionnel qui désire démontrer sa qualité par un système de contrôles indépendants comme par exemple le respect des préconisations d'une norme.

Ainsi les certifications NF granulés biocombustibles, DINplus et ENplus garantissent le respect des critères de la norme européenne EN ISO 17225-2 par un système d'audits et de contrôles internes et externes. Chaque professionnel peut respecter les préconisations de la norme et l'annoncer, mais se n'est pas une garantie. Seules les entreprises certifiées apportent cette garantie de qualité et ont la possibilité d'utiliser les marques et logos des certifications NF granulés, DINplus et ENplus.

Toute utilisation abusive de ces marques trompe le consommateur et est répréhensible.

Vous avez choisi de vous chauffer avec un poêle ou une chaudière à granulés, bravo ! Grâce à ce combustible moderne et écologique vous gagnerez en confort d'utilisation avec en plus le plaisir de la flamme et l'économie de chauffage. Suivez nos conseils pour un chauffage optimal en optant pour du granulé de qualité certifiée.

Pourquoi choisir du granulé certifié ?

Le granulé de bois certifié répond à un cahier des charges très strict, en matière de qualité de la matière première, de caractéristiques physiques et chimiques, de pouvoir calorifique. Il a été produit selon un processus contrôlé et validé par un organisme indépendant. Cette démarche apporte à l'utilisateur mais aussi à l'installateur et au

fabricant d'appareils de chauffage une garantie sur sa qualité. C'est la raison pour laquelle la plupart des notices techniques de chaudières ou de poêles exigent l'usage de granulés certifiés. Soulignons qu'en cas de litige sur une installation, la garantie constructeur peut ne pas fonctionner si le granulé utilisé n'est pas certifié.

Du granulé de bois fabriqué selon les règles de l'art...

Les certifications NF granulés biocombustibles, DINplus et ENplus vous garantissent un granulé fabriqué dans le respect de la norme européenne. Il est dorénavant possible d'exiger du granulé certifié partout en France : plus de 95 % de la production de granulés en France est certifiée NF granulés Biocombustible, DINplus ou ENplus en 2014.



Biocombustibles solides / granulés biocombustibles

Cette certification est une marque française regroupant 27 titulaires fin 2014.



Cette marque allemande représente 21 titulaires fin 2014 en France et 159 dans le monde.



Cette certification est développée par l'European Pellet Council qui regroupe les associations de promotion du chauffage au granulé de chaque pays d'Europe. Elles XXXXXX en Europe et XXXXX avec XXXX titulaire en France et 427 dans le monde fin 2014.



Ces 2 certifications n'ont pas d'influence sur la qualité des granulés mais sur l'origine et la qualité de la matière première. En effet, certains producteurs garantissent des granulés provenant de forêts gérées durablement grâce aux certifications PEFC et FSC. Toutefois les granulés produits localement proviennent des forêts françaises qui sont en grande majorité gérées durablement.

Tableau des caractéristiques physiques de la norme européenne EN 14961-2, granulés de catégorie A1 (particuliers et petites puissances)			
Diamètre	6 mm ± 1 ou 8 mm ± 1	Masse volumique apparente	≥ 600 kg/m ³
Longueur	3,15 mm ≤ L ≤ 40 mm	Origine matière première	bois vierge
Humidité	≤ 10%	Température de fusion des cendres	à mentionner
Cendres	≤ 0,7 %	Azote	< 0,3 %
Résistance mécanique	≥ 97,5 %	Soufre	< 0,04 %
Quantité de fines	≤ 1 %	Chlore	< 0,02 %
Additifs	≤ 2 %	Contrôle des métaux lourds	oui
Pouvoir calorifique inférieur	4 600 ≤ Q ≤ 5 300 Wh/kg		

...puis une livraison et un service de qualité

Des granulés de bois de qualité à la sortie de l'usine, c'est bien. Des granulés de bois de qualité chez vous, c'est mieux. Votre livreur doit être équipé du matériel adéquat pour assurer le maintien de la qualité du combustible tout au long de la livraison.

Par exemple, pour une livraison en vrac, il est important qu'il respecte une longueur maximale de tuyau et une pression de soufflage raisonnable afin que les granulés ne se délitent pas et qu'il procède à l'aspiration des fines lors du remplissage de votre silo.

Les certifications suivantes garantissent la qualité de la livraison et du service : demandez-les à votre distributeur de granulé habituel.



NF granulés biocombustibles



DIN-Geprüft : Pellet Logistics



AFAQ Service Confiance CBQ+



ENplus

Ces certifications prévoient des contrôles sur :

- l'achat et le stockage des granulés,
- leur conditionnement en sac ou big-bag,
- leur transport et leur déchargement en vrac.

à noter

La qualité du chauffage ne dépend pas seulement du granulé.

Elle peut dépendre :

- du réglage de l'appareil ou du type d'appareil. Conseils : choisir une appareil de qualité Flamme Verte ou équivalent.
- de l'installation. Conseils : choisir un installateur certifié Qualibois
- de l'entretien de l'utilisateur et du professionnel.

Conseils :

- Consultez notre fiche **5** "Exiger des granulés de bois certifié" et la fiche **6** "Entretien d'une chaudière à granulé de bois"

www.propellet.fr/fiches-qualite.php

Sources : Référentiels des certifications citées dans le document – Ressources internes de Propellet.

en savoir +

La norme internationale pour le granulé de bois : EN ISO 17225-2

→ Les trois certifications NF granulés, DINplus et ENplus ont comme critères les caractéristiques physiques de la norme européenne. Certaines ajoutent des critères supplémentaires.

Propellet France est l'association nationale du chauffage au granulé de bois. Ses missions sont d'animer et de structurer une filière de qualité et de promouvoir le chauffage au granulé de bois.



Tout savoir sur le chauffage aux pellets



www.propellet.fr

Contact : info@propellet.fr

Retrouvez toutes les fiches **Pellet pratique**

www.propellet.fr/fiches-qualite.php

Pour un projet réussi, faites-vous accompagner d'un professionnel qualifié.

Retrouver la liste des membres sur www.propellet.fr/nos-membres.html

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois